

Logiciel libre

un bien commun à protéger et à développer

12 juillet 2007

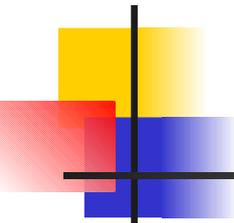
RMLL - Amiens

Frédéric Couchet - fcouchet @ april.org

délégué général

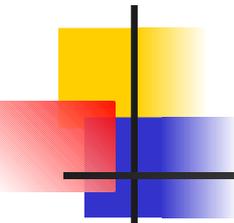
(APRIL - <http://www.april.org>)

« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »



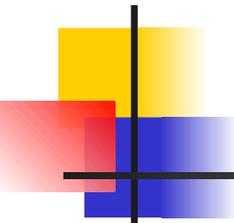
De quoi s'agit-il ?

- Le logiciel libre est un enjeu de société
- Nouveau continent de la pratique humaine pour la production et l'utilisation du savoir
- Batailles en cours dans l'immatériel qui remettent en cause les libertés fondamentales
- Comment faire porter notre voix



L'expansion des logiciels libres

- Développement de couches basses (projet GNU, noyau Linux, projets BSD)
- Linux + GNU + Xfree86 + ... = système d'exploitation complet
- Distributions GNU/Linux, systèmes BSD, logiciels libres pour environnements propriétaires
- Environnements de bureau, logiciels grand public, développement de logiciels métiers
- Les outils sont disponibles pour tous usages
- Un marché en pleine expansion, un outil de politique publique
- La question du logiciel libre est devenue une question naturelle pour les DSI...
- Des acteurs industriels font le choix technique et/ou stratégique du logiciel libre et certains souhaitent aller plus loin (CDC, Easy Neuf...)



Une convergence

- Convergence entre éditeurs de logiciels propriétaires et majors de l'édition et des médias
- Principe de base : « *celui qui a développé ou rassemblé l'information devrait avoir le contrôle total de la façon dont vous l'utilisez* »
- Remise en cause des libertés individuelles, du libre choix, du respect à l'usage privé et à la vie privée
- DRM (contrôle de l'usage numérique), «informatique de confiance» ou déloyale, «bios tatoués», vente liée, brevets logiciels...



DRM



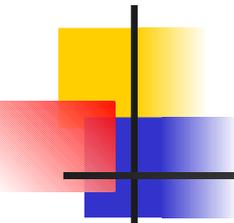
**"trusted"
computing**



**brevets
logiciels**

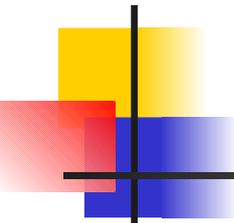


**vente
liée**



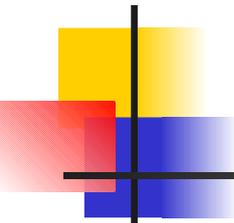
Libertés

- Les pratiques de la vie basculent sur l'ordinateur
- La liberté informatique n'est pas plus importante que les libertés fondamentales
- Mais on a besoin de la liberté informatique pour maintenir les autres libertés
- Informer, sensibiliser, mobiliser
 - les élus, les décideurs
 - les enseignants, les formateurs
 - les citoyens ...
- Reprendre le contrôle de l'évolution législative et politique



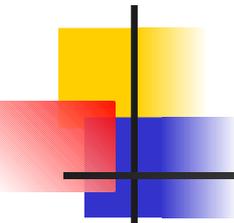
Pendant ce temps là ...

- Le rôle et les activités des associations du libre ont évolué
- Avant 2000 : principalement des activités de promotion
- A partir de 2000 : promotion et **défense** du logiciel libre
- Brevets logiciels, FUD Microsoft, EUCD, DADVSI
- Prise de conscience de l'importance de défendre nos libertés
- Agir sur l'évolution des systèmes légaux et politiques



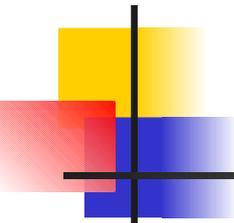
Man loi

- De nombreuses « structures » informent, influencent... les décideurs politiques
- Les lobbies travaillent à temps plein : veille juridique et politique, rédaction de notes, influence...
- Méconnaissance des réalités technologiques lourde de conséquences
- Habitude des cercles de concertation restreint entre acteurs identifiés
- Le système légal est construit par les politiques, les juristes et ceux qui s'y intéressent



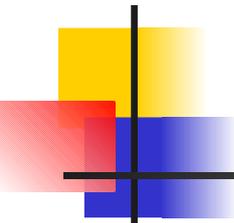
cat /dev/réseau | loi

- Le citoyen internaute s'invite dans le débat politique (TCE, brevets logiciels, DADVSI...)
- Modes publics d'appréhension des sujets et mode de concertation inadaptés et doivent donc être réformés
- Expertise importante apportée par le réseau
- Aller au delà de l'information : influencer sur la décision finale, sur le texte
- Problématique : faire porter nos propositions au niveau politique, législatif, normatif...
- L'expérience EUCD.INFO et APRIL



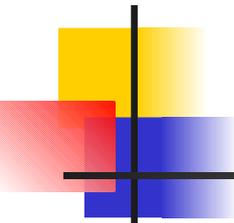
EUCD.INFO

- Lancement en décembre 2002 de l'initiative EUCD.INFO dont la mission est d'informer sur les conséquences sociales et économiques de l'EUCD et donc du projet de loi Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information (DADVSI)
- Entre une à trois personnes à quasi temps plein
- Propose des solutions juridiques alternatives respectueuses des droits de tous et de chacun
- A l'origine de la pétition « Non au projet de loi DADVSI » lancée le 2 décembre 2005. Plus de 170 000 signataires individuels, près de 1 000 organisations dont 200 entreprises



Mode de travail

- Travailler de la façon la plus transparente possible (publication des textes, d'amendements, de documents de travail) sur le site ... ou ailleurs
- Avoir une approche professionnelle adaptée aux interlocuteurs
- S'appuyer sur des données vérifiables
- Travailler sans exclusive
- Vulgariser les enjeux
- Faire jouer la résistance électronique, la force du réseau
- Solliciter les expertises et organiser les rencontres avec les décideurs
- Agir en local et au national
- Etre présent **physiquement** partout pour apporter la contradiction



Résistance électronique

- Nov 2002 – publication sur internet de l'avant projet de loi DADVSI
- Déc 2005
 - la publication de l'amendement « Vivendi Universal » met le feu au net
 - la pétition EUCD.INFO atteint 75 000 signatures en deux semaines
 - record de connections au site de l'assemblée nationale

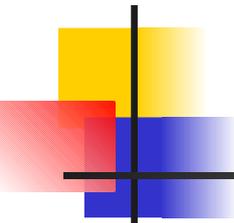
HOTEL DE MATIGNON

nt plus de 75.000 au 13/12/2005 a avoir signé la pétition
EUCD.INFO ouverte le 2/12/2005

pour dire NON au projet de loi DADVSI.

[The following text is extremely small and illegible, appearing as a dense block of grey characters.]

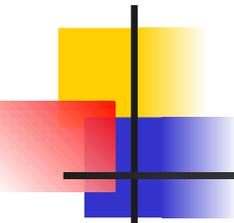




Résistance électronique

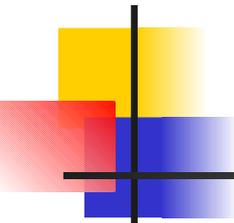
- Le terme « Amendement Vivendi » est cité par les députés
- Les termes « interopérabilité », « logiciel libre » deviennent les mots clés des députés de tous bords
- Les « experts » du net écrivent aux députés (courriels, blogs...)
- Les députés suivent et participent aux forums internet (Framasoft...)
- Mise en place rapide de sites de contre propagande (lestelechargements.{info,net,fr}, collegedesmediateurs.info)
- Des coalitions se créent : stopDRM.info ...
- Les politiques savent que les internautes sont des électeurs en puissance, notamment les jeunes (fortement touchés par ce projet de loi)
- Activisme électronique au grand jour, devient un nouvel acteur politique, qui sort aussi dans la rue (mais pas suffisamment)
- Nommer les responsables (citations « ad hominem »)





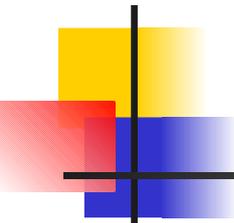
Les résultats ?

- Une sensibilisation de très nombreux acteurs aux enjeux du logiciel libre, de l'interopérabilité, des standards ouverts
- Des amendements votés par les députés et sénateurs
- De très nombreux contacts établis... et pour longtemps car basés sur la transparence et la confiance
- Une des plus importantes pétitions en ligne dépassant les acteurs du libre
- Nous sommes pris au sérieux et traités comme tels



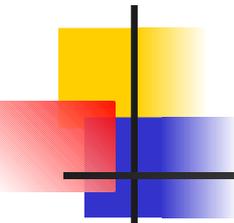
Quelles leçons ?

- Utilisation du projet de loi pour obtenir des «avancées collatérales» (logiciel libre, interopérabilité, retombées presse....)
- initiation à la démocratie parlementaire
 - le meilleur : pouvoir s'adresser aux élus et défendre des positions
 - le pire : le lobbying, les manoeuvres, les choix partisans..
- informatique comme réalité sociale et pas seulement technique
- le logiciel libre et l'interopérabilité sur la place publique
- discours et promesses des politiques qui seront rappelés lors des prochains votes
- manque de ressources pour « tout faire » ou « faire plus »



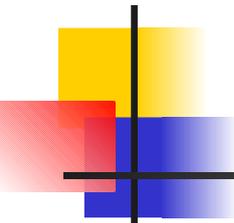
Et la suite ?

- On n'a pas fini avec les lois sur le droit d'auteur (IPRED II, traité des broadcasters à l'OMPI...) et il y a bien d'autres combats
- On a marqué de nombreux points
- Nos « adversaires » ne nous laisseront pas de répit
- Nécessité d'être présent partout pour continuer à dégager des espaces de libertés (activisme électronique, présence dans les réunions officielles et groupes de travail pour porter la contradiction...)



Mais encore ?

- Les politiques ont besoin d'acteurs identifiés et pérennes et « représentatifs » (« combien de divisions ? »)
- Nécessité d'avoir des personnes à temps plein sachant travailler avec les bénévoles et les experts du réseau pour catalyser les énergies et être un noeud de communication
- Actions orientées grand public et vigilance face aux menaces mais aussi aux opportunités
- Agir là où on est utile et où est notre pertinence
- Relais local aux actions nationales (politiques, presse, sensibilisation...) et vice-versa



DADVSI c'est pas fini

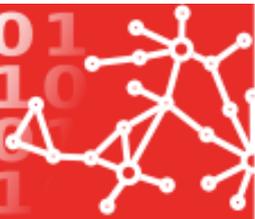
- décret n° 2006-1763 du 23 décembre 2006 "relatif à la répression pénale de certaines atteintes portées au droit d'auteur et aux droits voisins"
- contravention de 750 euros pour la détention ou l'utilisation d'une application technologique permettant de contourner une mesure technique de protection.
- recours de l'APRIL devant le Conseil d'Etat déposé le 20 février 2007
- étude d'impact annoncée pour second semestre 2007 pilotée par le ... ministère de la culture
- quel lecteur multimedia logiciel libre pour les députés ?

CANDIDATS.FR

Logiciels Libres et
Libertés numériques

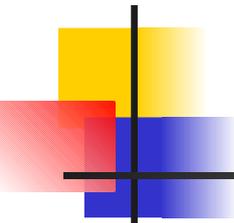


10110101
10101110
1100101
11011001



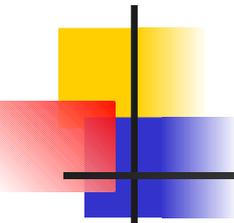
CARTE
ÉLECTORALE





Candidats.fr

- une initiative unique dans le monde : inscrire le logiciel libre dans les débats d'une élection présidentielle
- sensibilisation des candidats à la présidentielle
 - Élaboration d'argumentaires et d'un questionnaire
 - réponse de 8 des 12 candidats dont les deux finalistes : François Bayrou, Olivier Besancenot, José Bové, Marie-George Buffet, Jean-Marie Le Pen, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et Dominique Voynet.
- législatives : 7639 candidats, 518 candidats signataires du Pacte du Logiciel Libre, 66 des 577 des élus ont signé le pacte.
- Plateforme collaborative pour les acteurs locaux (annuaire des candidats, suivi des contacts...)
- Municipales et cantonales en 2008



Le pacte du Logiciel Libre

Un bien commun à protéger et à développer.

Je suis candidat(e) aux élections législatives 2007

J'ai conscience que

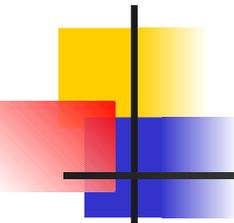
Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage à

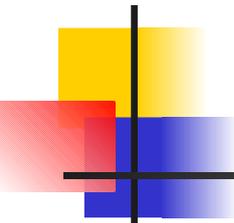
Encourager les administrations, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.



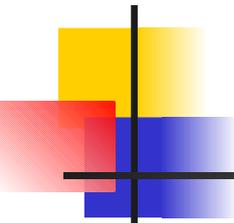
Le rôle de l'APRIL

- Établir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux
- Volonté de développer les moyens humains et financiers en 2004:
 - 200 membres en 2004
 - près de 1 500 membres aujourd'hui (dont 80 personnes morales : entreprises, associations...)
 - l'écoute de nos interlocuteurs a changé
- 1er permanent en mars 2005. Aujourd'hui :
 - 1 délégué général
 - 1 chargé de mission
 - 1 assistante de direction



Aidez-nous

- Les prochaines années s'annoncent encore plus actives et l'issue des batailles sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation
- L'APRIL s'impliquera dans ces batailles et a besoin de l'implication du plus grand nombre.
- Nous devons faire entendre notre voix.
- Campagne d'adhésion entreprises, associations et particuliers lancée le 19 mai 2007 (**+675 nouveaux adhérents en quelques semaines**)
- Adhérer pour manifester son soutien à l'objet de l'association et ses valeurs, mutualiser les moyens pour agir sur les institutions, augmenter sa représentativité



Soutenez le logiciel libre

« L'APRIL joue en France un rôle fondamental et unique pour la promotion et la défense du logiciel libre et de ses différents acteurs. La liberté informatique est un enjeu de société et il est essentiel, aujourd'hui plus encore qu'avant, de soutenir celle-ci en rejoignant l'APRIL. J'encourage tous les citoyens épris de liberté informatique à adhérer dès maintenant à l'APRIL »,

Richard Stallman, Paris le 19 mai 2007.

**Soutenez le logiciel libre en adhérant à
l'APRIL**

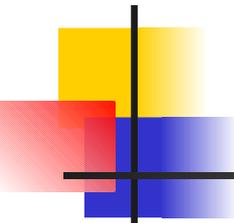
<http://www.april.org/>

Références

- APRIL - <http://www.april.org>
- Candidats.fr - <http://www.candidats.fr>
- EUCD.INFO - <http://www.eucd.info>
- Me contacter : fcouchet@april.org

Merci de votre attention. Questions ?





Réutilisation

Le présent document est Copyright (c) 2007 APRIL

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation ; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture, et sans texte de dernière page de couverture.

Le texte de la GNU Free Documentation Licence est disponible à l'URL suivante : <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>